

# Histoire du syndicalisme en France, 4<sup>e</sup> période

De 1995 à nos jours :  
les tâtonnements  
syndicaux  
du XXI<sup>e</sup> siècle



D.R.

**Voici le dernier article écrit par René Mouriaux pour Repères sur l'histoire du syndicalisme en France.**

**René Mouriaux est Docteur d'Etat en science politique, auteur de nombreux ouvrages sur le syndicalisme. Voici le rappel des trois premiers articles :**

- Première période, 1789-1884 : la clandestinité, dans Repères n°77 (mars 2007).**
- Deuxième période, 1884-1914 : grandeur et faiblesses du syndicalisme révolutionnaire, dans Repères n°78 (juin 2007).**
- Troisième période, 1914-1995 : le syndicalisme partidaire, dans Repères n°79 (septembre 2007).**

**Relire l'histoire des luttes des organisations ouvrières, parfois les découvrir, permet de se rappeler que le monde ouvrier est marqué depuis plusieurs siècles par l'engagement de nombreux résistants à l'exploitation, l'exclusion, l'injustice. Ce n'est pas anodin en ces temps où tout est fait pour fragiliser les travailleurs en déclarant « ringards » leurs idéaux et les combats du passé et en les emprisonnant dans une espèce de présent fuyant, insaisissable, dans le but de les maintenir à la merci des intérêts du capitalisme libéral.**

**Espérons que ces quatre articles et la riche bibliographie qui les accompagne contribueront à nous faire saisir comment des femmes et des hommes ont sans cesse recherché, inventé de nouvelles façons d'imposer la solidarité dans des situations très diverses. La lutte pour un monde juste et solidaire, fraternel disons-nous, n'est pas dépassée. C'est ce que nous manifestons en vivant en mouvement le faire peuple. L'histoire nous apporte la preuve que rien n'est jamais définitivement acquis, mais que rien n'est jamais perdu. Construire une autre société, à l'échelle internationale, est possible avec des moyens nouveaux qui se cherchent et s'inventent dans le contexte actuel de la mondialisation. Prenons notre place parmi les inventeurs et les acteurs !**

Pierre Rosanvallon, successeur de Pierre Bourdieu au Collège de France, fournit un bel exemple d'itinéraire intellectuel de notre temps. Autogestionnaire, anti-hiérarchique comme en témoigne son volume au CERF, Hiérarchie des salaires et lutte des classes (1972, publié sous le pseudonyme de Ranval), le directeur de CFDT Aujourd'hui change de cap avec l'éclosion de la crise économique. Il contribue de manière importante au recentrage cédestiste. En 1988, secrétaire de la Fondation Saint-Simon, il publie la Question syndicale où il diagnostique l'épuisement du rôle historique du syndicalisme. Dix ans plus tard, il infléchit son analyse en évoquant dans un Avant-propos d'octobre 1998 la possibilité d'un renouveau syndical à la double condition d'un approfondissement de la démocratie et d'une redéfinition de l'idée réformatrice. Avec La Contre-démocratie (2006), l'animateur de la République des idées franchit un pas de plus. L'essayiste admet l'émergence de nouvelles formes de militantisme à l'encontre

de la thèse de l'individualisme et un regain du syndicalisme dans la double fonction de surveillance et d'empêchement. Pareilles variations illustrent et éclairent l'esprit de l'époque dans laquelle le syndicalisme français évolue.

### **I. Quatre séquences de 1995 à 2007**

Le « court XX<sup>e</sup> siècle » (1914-1995) selon l'expression d'Ivan Berand et Eric Hobsbawm s'achève lorsque l'URSS disparaît (1991) et que l'OMC se met en place. L'humanité entre dans un univers unipolaire, quoique zoné, communicationnel, à dominante financière.

Le mouvement social de l'automne 1995 qui a duré trois semaines et, au plus fort de son extension, impliqué 700 000 grévistes et 2 800 000 manifestants



résultait d'un rejet basique de la mondialisation libérale, au double sens de l'adjectif, en provenance des salariés et sur un mode encore frustré que Pierre Bourdieu a tenté d'expliciter à sa manière plus socio-idéologique que économique-politique. Dévalorisée comme archaïque et corporative, la mobilisation est également surestimée par nombre de ses acteurs. Un journal comme le *Monde diplomatique* escompte sa répétition et annonce que septembre 1996 sera « rouge ». La rentrée est grise et la surprise viendra du secteur privé où les routiers entreprennent des barrages efficaces. La loi Debré sur l'immigration suscite une vigoureuse dénonciation. L'ébranlement de 1995 produit son plus grand effet dans la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac dont bénéficie la gauche plurielle majoritaire à l'Assemblée grâce à une série de triangulaires où le FN tue le candidat de droite. Après l'attente de la répétition (1995-1997), Lionel Jospin propose un nouveau pacte républicain adossé à une politique de développement et de solidarité. Martine Aubry se lance dans une application des 35 heures mitigée et compliquée qui provoque divers rejets. Chômeurs, sans papiers, salariés du public interviennent pour pousser le gouvernement à plus d'audace en 1998 et 1999. Inerte devant le problème de Michelin, le premier ministre accepte la nouvelle convention de l'UNEDIC en septembre 2000. L'offensive du MEDEF pour libéraliser l'économie sous couvert d'une « refondation sociale » bute le 25 janvier 2001 sur une réplique d'ampleur à l'annonce de l'arrêt du financement des retraites complémentaires.

Candidat à l'élection présidentielle de 2002, Lionel Jospin déclare que son programme n'est pas socialiste. Le désarroi que l'absence d'une vraie gauche engendre conduit au coup de tonnerre du 21 avril. Jean-Marie Le Pen accède au second tour. Réélu, Jacques Chirac charge Jean-Pierre Raffarin de réformer dans l'ordre. L'automne 2002 donne lieu à diverses mobilisations pour la défense des services publics qui ne s'agrègent pas. L'accord du 19 décembre 2002 pénalise un peu plus les chômeurs. Les élections prud'homales du 11 décembre fournissent trois indications sur l'évolution des forces syndicales. Les trois grandes, CGT, CFDT, FO reculent légèrement. L'UNSA effectue une percée dont le prolongement n'est pas évident. La CFE-CGC perd sa première place chez les cadres au profit de l'UCC-CFDT. La lutte contre la « réforme » Fillon des retraites s'étend du 1 mai au 19 juin 2003 avec des pics de 500 000 grévistes et 2 000 000 de manifestants. L'accord conclu par la CFTD le 15 mai a cassé le mouvement. La signature provoque des départs de la centrale, autour de 100 000 adhérents qui rejoignent Solidaires, la CGT, la FSU et même l'UNSA.

Secoué par l'échec, paralysé par la division, le mouvement syndical laisse passer la « réforme » de l'assurance maladie et un démantèlement des 35 heures en 2004. Toute combativité n'a cependant pas disparu. Les Robins des Bois de l'énergie s'opposent résolument en mai-juin 2004 à l'ouverture du capital d'EDF-GDF. Désavoué lors des élections régionales et européennes, Jean-Pierre Raffarin ne démissionne qu'après le rejet du

traité constitutionnel européen le 29 mai 2005. Le TCE a segmenté le mouvement syndical. Solidaires, la FSU, finalement la CGT ont fourni une appréciation négative. L'hostilité de FO ne l'a cependant pas conduite à sortir de son « indépendance » silencieuse. La CFDT appelle à voter « oui » comme la CFTC et la CFE-CGC. Sans faire campagne, l'UNSA soutient le texte de Valéry Giscard d'Estaing. Si le non est majoritaire, dix points des 55% appartiennent à l'extrême-droite.

La troisième séquence Raffarin (2002-2005) laisse place à la quatrième, celle de Dominique de Villepin (2005-2007). Avec et contre Nicolas Sarkozy, le premier ministre commence par afficher la détermination face à la révolte des banlieues et par pousser les feux de la libéralisation du contrat de travail. Le contrat nouvelle embauche passe. Le contrat première embauche met les étudiants en symbiose avec les enseignants et les parents. Au terme d'un long mois de luttes, le projet est retiré et les cours reprennent (6 mars-11 avril 2006). Le gouvernement entreprend une politique de concertation et ouvre le chantier de la représentativité qu'il laisse à son successeur. La campagne présidentielle de 2007 conduite sur fond de luttes locales aboutit à l'élection de Nicolas Sarkozy, confirmée par un succès législatif. Un nouveau cycle s'ouvre que nous n'analysons pas.

## **II. Des objectifs communs, incontournables**

Si les syndicats français conservent, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, une réelle audience électorale, une capacité de mobilisation qui étonne leurs collègues étrangers, leur implantation atteint un seuil critique, autour de 9 % de syndiqués, toutes organisations réunies. Les trois grandes centrales ont perçu le double danger de leur vieillissement et de leur enracinement dans le seul secteur public dont l'action « par procuration » au bénéfice du privé ne saurait suffire. Des campagnes de syndicalisation sont menées, peu efficaces, en raison de multiples facteurs, à commencer par la division syndicale. Séduire, convaincre, entraîner requiert proximité et écoute. Le premier objectif des organisations professionnelles ne se réduit pas à l'obtention de cotisations régulières, il vise à surmonter la segmentation, l'atomisation actuelle du salariat, à recréer un travailleur collectif, à forger une solidarité transversale, à « faire peuple » pour reprendre le langage de l'ACO. Des structures adéquates sont requises pour accueillir les précaires, les atypiques, les chômeurs mais plus encore, si l'on peut dire, une démocratie de masse qui rompe avec l'enca-drement, l'instrumentalisation comme avec la délégation.

Le second grand défi porte sur la coopération internationale. Mis à part Solidaires, tous les syndicats

français sont membres de la Confédération européenne des syndicats, FO, CFDT, CFTC, UNSA, CGT comme membres à part entière, la FSU à travers ses syndicats adhérents au Comité syndical européen de l'enseignement, la CGC par le biais d'une association à Euroca-dres.

Fondée en 1974, la CES n'a pas encore acquis une autonomie suffisante à l'égard de la Commission européenne et une consistance intersyndicale telle que les intérêts nationaux n'entravent pas les nécessaires convergences. Au plan mondial, la Confédération syndicale internationale fondée en novembre 2006 par fusion des centrales CISL et CMT et comprenant en ses rangs FO, CFDT, CFTC mais aussi CGT entend promouvoir le Global Unionism, le syndicalisme global unitaire qui vise à assurer la convergence des actions nationales au niveau des institutions internationales et des firmes multinationales. Considérable, l'ambition reste largement à l'état déclaratoire, oscillant entre la symbolique et l'institutionnel. Comme toutes les autres organisations, les syndicats ont l'ardente obligation de faire vivre l'outil CSL, non pour compenser leur faiblesse, mais pour se constituer eux-mêmes comme acteurs dans l'action commune à l'échelle européenne et mondiale.

Enfin, les syndicats français seraient bien inspirés de réduire leur émiettement, de trouver un art de coopérer et non de se combattre. Aussi grossier qu'il soit, l'argument comporte une vérité inéluctable : il n'y a qu'un MEDEF, qu'un gouvernement, comment huit organisations feraient-elles jeu égal alors qu'elles ne cessent de se contredire, de s'éviter ?

Les règles de représentativité qui figent la situation existant en 1966 sont à réformer. Les avantages attribués à la CFTC et à la CFE-CGC relèvent de l'arbitraire dès lors que ces deux organisations ont moins de syndiqués que l'UNSA ou la FSU et que l'organisation catégorielle des cadres recueille moins de voix que l'UCC-CFDT. Le système des accords minoritaires accepté pour contourner la CGT affaiblit la vie contractuelle. Pour attirer les salariés, pour tenir tête à leurs interlocuteurs, patronaux et gouvernementaux, les syndicats qui se retrouvent côte à côte à la CES et à la CISL, se doivent dans l'Hexagone de créer les conditions d'une coopération, de renverser la logique d'un pluralisme diviseur en émulation et échanges entre points de vue différents mais pas nécessairement conflictuels.

## **III. Un clivage insurmontable ?**

L'unité d'action s'avère indispensable. Des regroupements souhaitables. L'unité organique complète relève, semble-t-il, de l'impossible. Le 21<sup>e</sup> Congrès de la CGT-FO (25-29 juin 2007), par la voix de Jean-Claude Mailly, n'a-t-il pas rappelé son refus de toute réunification ?

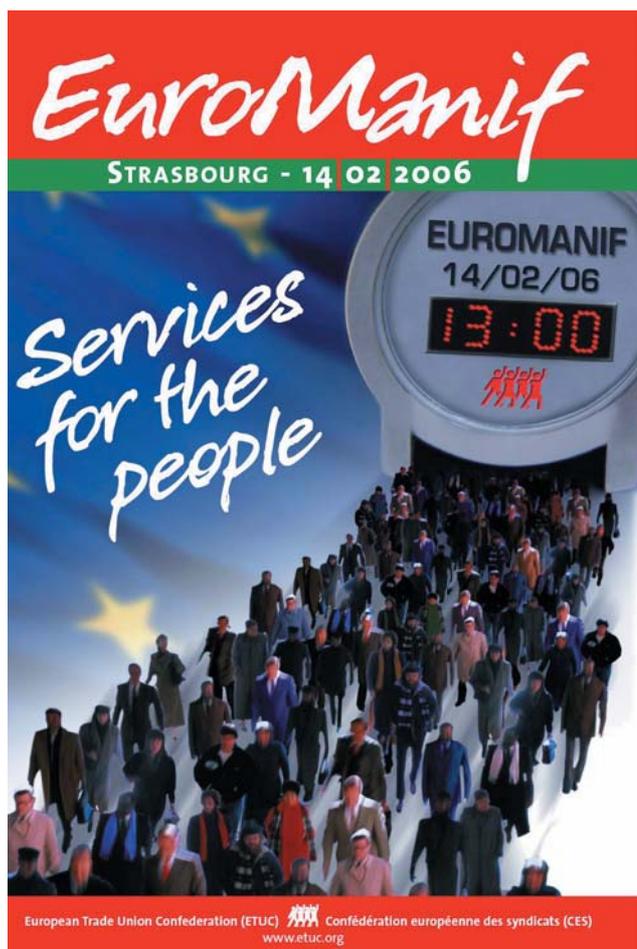
Le pluralisme français a mis en jeu l'opposition entre confessionnels et laïques, entre cadres et non-cadres, double segmentation que la sécularisation de la société et l'évolution sociologique du salariat tendent à dévitaliser. En revanche, l'antagonisme entre réformisme et révolution demeure vivace.

A l'évidence, le clivage en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle est à la fois nié et brouillé parce que les expériences communistes du XX<sup>e</sup> ont tourné au cauchemar. Tout en se réclamant réformiste, la CFDT continue de se proclamer comme un syndicalisme de transformation sociale. La CGT-FO se définit comme réformiste et contestataire. Autant de traces de la « double besogne » de la Charte d'Amiens.

La centrale de François Chérèque récuse toute sortie du capitalisme. La réalité du marché s'impose. Le recentrage de 1979 tourne le dos aux idées utopiques de Mai 1968. Le marxisme est dévalorisé comme archaïque. Tout en insistant sur les chances de progrès que la constitution de l'Europe élargie et de la mondialisation offrent aux salariés français, la CFDT admet les dégâts que provoque le « capitalisme dissociatif » selon la formule de Zaki Laïdi explicitée dans La Revue de la CFDT (n°66, juillet-août 2004). Réguler le capitalisme en associant la solidarité entre la périphérie et le centre, entre actifs, chômeurs, retraités s'avère un objectif ardu à atteindre. La signature des accords sur la « réforme » des retraites en 2003, sur le régime des intermittents se heurte à beaucoup d'incompréhensions. La secrétaire nationale, Annie Thomas, pointait le problème après le Conseil national confédéral de janvier 2007 : « Avec un investissement militant trop institutionnel, nous sommes perçus comme faisant partie du camp de ceux qui décident et non de ceux qui revendiquent (Syndicalisme Hebdo, 1<sup>er</sup> février 2007, n°3108). Lorsque François Chérèque dans Le Figaro (17 avril 2007) appelle à « partager les efforts d'adaptation », rien n'est moins sûr que son ancrage revendicatif soit perçu.

Plus considérables encore, les obstacles rencontrés par les tenants de la radicalité sont doubles, subjection et objections. L'idée de révolution a été calcinée par le terrorisme de Joseph Staline, Mao Tsé Toung, Pol'Pot. Aucune grande force politique ou syndicale ne la porte en Europe et en France. Le PCF n'en finit pas d'agoniser depuis 1981 et le PS, à chaque échec présidentiel en 1995, 2002, 2007, réduit la taille de ses voilures.

Et pourtant, elle tourne la dialectique de Karl Marx. François Mitterrand l'avait relevé : « Certains s'enrichissent en dormant » sans fournir les clés de l'énigme. Les capitalistes - le terme ne leur fait pas peur - accaparent le travail gratuit fourni par les salariés. La logique de l'accumulation de la richesse pour elle-même impose à toutes les sociétés du XXI<sup>e</sup> siècle une universalité abstraite et anonyme. Intervenir sur la répartition des



revenus, pour nécessaire qu'elle soit en un premier temps, s'apparentera au mythe de Sisyphe si la transformation ne porte pas sur le procès de production et donc sur l'instauration d'une propriété collective des moyens de production et d'échange. Le marché qui fut esclavagiste, féodal, capitaliste (cartelliste et étatico-économique au XXI<sup>e</sup> siècle) pourrait devenir socialiste.

Le syndicalisme français est confronté à cette alternative, correction à la marge, terme de Yannick Simbron, secrétaire de la FEN (1987-1992) ou accomplissement de la « double besogne » énoncée par l'AIT en 1886 et la CGT en 1906. Au 21<sup>e</sup> Congrès de FO, Jean-Claude Mailly a récusé la bipolarisation, qui domine cependant l'histoire du syndicalisme français. Lorsque réformistes et révolutionnaires combinent leurs efforts, l'entente donne les conquêtes de 1936, de la Libération. Un réformiste cohérent ne s'enferme pas dans les corrections des dégâts provoqués par le capitalisme. Un révolutionnaire conséquent s'attaque concrètement aux maux présents pour que le futur espéré advienne. Le syndicalisme requiert une base, une stratégie, un projet.

**René Mouriaux**

## Pour aller plus loin...

▣ PERNOT (Jean-Marie), Syndicats : lendemains de crise ? Paris, Gallimard, coll. Folio Actuel, 2005, 400 p.

### Approfondissements thématiques

▣ ANDOLFATTO (Dominique) dir. Les syndicats en France, Paris, la Documentation française, 2004, 176 p.

▣ CRETTEZ (Xavier), SOMMIER (Isabelle), La France rebelle, Paris, Michalon, 2002, 569 p.

▣ KOUVELAKIS (Stathis), La France en révolte. Lutttes sociales et lutttes politiques, Paris, Textuel, 2007, 318 p.

▣ GHORRA-GOBIN (Cynthia), Dictionnaire des mondialisations, Paris, Colin, 2006, 404 p.

▣ LOJKINE (Jean), COURTS-SALIES (Pierre), VAKALOULIS (Michel) dir. Nouvelles lutttes des classes, Paris, PUF, coll. Actuel Marx Confrontation, 2006, 292 p.

▣ Mouvements « Réinventer le syndicalisme » n°43, janvier-février 2006, 176 p.

▣ Wagner (Anne-Catherine), Vers une Europe syndicale ? Broissieux, Editions du Croquant, coll. Savoir, Agir, 2005, 259 p.



D.R.